

## Un mois de loyer de retard

Par **Nanou10**, le **15/06/2015** à **22:24**

Bonjour, j ai un loyer d'un montant de 800€ mon propriétaire touche 500€ de la part de la caf le mois dernier je n'ai pas pu verser les 300€ ce matin mon propriétaire est venu pour me faire signer un courrier me demandant de quitter les lieux à la fin du mois je lui ai proposer de lui verser 100 € de plus que mon loyer habituel par mois afin d épurer la dette car j ai juste rencontre une difficulté financière il a refuser a t il le droit de me résilier mon contrat de bail initialement prévue pour 3 mois

Merci